

Un 8 mai particulier.

En ce 8 mai 2020, la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 qui mettait fin à la Seconde Guerre Mondiale ne s'est effectuée qu'en présence de trois personnes : le maire, Gérard Arnouts, dont le mandat a été prolongé provisoirement, le porte-drapeau des Anciens Combattants et Damien Gauthier, le candidat au poste de maire dans le prochain conseil municipal dont les quinze membres ont été élus le 15 mars dernier, juste avant que ne soit institué le confinement destiné à limiter la propagation du Covid 19, ce virus responsable de la pandémie actuelle.

En France, depuis le 1^{er} mars, ce sont 26 000 décès qui sont imputables au coronavirus, nous aurons donc, en plus de l'hommage rendu aux morts de la période 1939-1945, une pensée pour toutes ces personnes qui ont perdu la vie ainsi que pour leurs familles, en ce jour férié bien particulier.

Cette cérémonie du 8 mai n'avait l'autorisation de se dérouler que de cette manière, en comité plus que restreint en raison du confinement, et la population n'avait pas été invitée à y participer, la distanciation sociale étant, toujours en vigueur.

